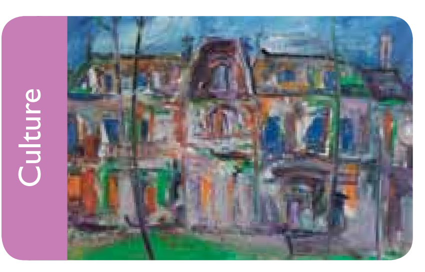
Mensuel des habitants de la Ville de Gonesse

le Gonessien

Culture



Du vendredi 20 janvier au vendredi 17 février

Exposition Alexander Putov au pôle de Coulanges

Sécurité



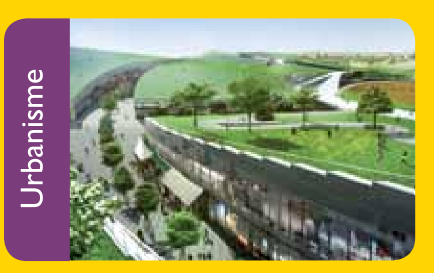
La Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance adoptée par le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Jeunesse



Plus de 1 500 jeunes accueillis à la Maison des adolescents après un an de fonctionnement

Urbanisme



Culture, commerces et loisir au cœur d'un projet d'envergure

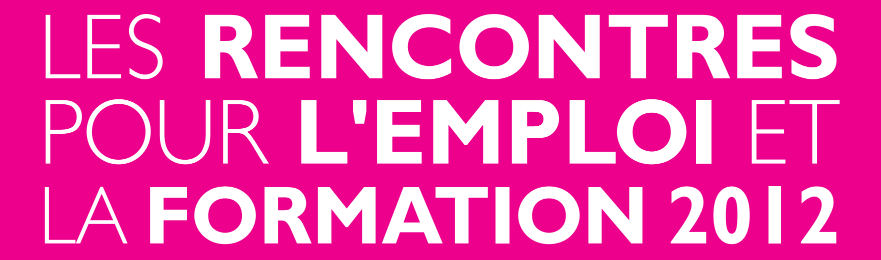
DOSSIER

Gonesse 2012 une ville en mouvement !

Les opérations de renouvellement urbain se poursuivront comme ici avec le démarrage, dans le centre ancien, des travaux de l'îlot central.

Rue de Paris

LA VILLE DE GONESSE ET LA MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST DU VAL-D'OISE ORGANISENT



LUNDI
13 FÉVRIER
de 9h30 à 17h30
salle Jacques Brel
à GONESSE

UNE JOURNÉE POUR S'ORIENTER SE FORMER TRAVAILLER

TOUT PUBLIC ENTRÉE LIBRE

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Gonesse
Tél. : 01 34 45 10 57

Maison de l'emploi de l'Est du Val-d'Oise
Tél. : 01 34 72 18 25







N° 171 • janvier 2012
Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.
Directeur de la publication : Jean-Pierre Blazy.
Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales : Cédric Sabouret.
Directeur de la communication : Nicolas Morère.
Rédaction et secrétariat de rédaction : Guillaume Gérin (Les Argonautes), Marie-France Bauly, Chaouki Houamel.
Maquette : Cécile Bancal.
Conseil éditorial et graphique : Alain Assouline (Les Argonautes).
Photos : mairie de Gonesse.
Photogravure et imprimerie : Agora Print.
Administration : Service communication, Hôtel de ville, 66, rue de Paris, BP 60, 95 503 Gonesse CEDEX.
Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax : 01 34 45 11 22.
ISSN : 1257-0621.
Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.

solidarité

Près de 600 personnes présentes le 18 décembre lors du Noël des centres socioculturels



Les centres socioculturels de Gonesse ont célébré Noël avec un peu d'avance !
Le 18 décembre, les trois centres de la ville ont organisé un spectacle à la salle Jacques Brel, autour du spectacle de "Tonton Ballons" et ses sculptures géantes de ballons. Tous les usagers des centres étaient évidemment invités. Une distribution de ballons et de goûters pour enfants a également eu lieu. "*C'est un moment particulier pour les enfants, et en cette période sensible pour nous tous et surtout pour les familles en grande difficulté. Ce qui nous motive et nous sensibilise, c'est toujours la notion de partage, de convivialité et solidarité*", précise Malika Caumont, maire-adjointe à la Civilité, à la citoyenneté et a la vie associative."

actualité

Nouveau record réalisé par le Rotary Club de Gonesse pour la banque alimentaire

Le Rotary Club de Gonesse, épaulé par le Rotary Club de Roissy ainsi que par les scouts de France de Luzarches ont battu leurs précédents records en collectant pendant deux journées entières pour la Banque Alimentaire 6,524 kg. Les Rotariens remercient chaleureusement les généreux donateurs ainsi que le Centre Leclerc de Gonesse qui s'est, lui aussi impliqué, dans cette participation.



culture

Rendez-vous le 22 janvier à 16h à la salle Jacques Brel pour le concert du nouvel an !



La ville de Gonesse a de nouveau le plaisir d'accueillir, pour son traditionnel concert du nouvel an, l'ensemble orchestral Donna Musica, sous la direction d'Éric Darrigrand, le 22 janvier, à 16h, à la salle Jacques Brel. Cette année, venez applaudir Diego Uribe, professeur de flûte à l'école municipale de musique, de danse et de théâtre, qui interprètera le célèbre concerto pour flûte de Mozart. Venez également vibrer au son de la magnifique voix du ténor Pierre Vaello, qui nous proposera un programme autour de grands airs d'opéra. Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir, entre autres, des extraits de Rigoletto de Verdi ou de Carmen de Bizet. L'entrée se fait sur réservation (tarif C, soit entre 6 et 2,50 euros selon les réductions).
Afin de préparer le Concert du Nouvel An, l'EMMDT vous propose de découvrir à travers une conférence-concert trois thématiques : Mozart, la flûte et la forme concerto. La Conférence-concert ouverte à tous aura lieu samedi 21 janvier 2012 à 15h à la Médiathèque.



Contact
École municipale de musique, de danse et de théâtre
Tél. : 01 39 87 28 66
musique.danse@mairie-gonesse.fr

vie des quartiers

Square des Sports : nouvelle réunion publique le 25 janvier à 18h30 au centre socioculturel Marc Sangnier

La Ville de Gonesse convie l'ensemble des habitants du 1 au 55 square des Sports à la Fauconnière à participer à la réunion publique qui se tiendra en présence de représentants du bailleur I3F, le 25 janvier à 18h30 au centre socioculturel Marc Sangnier.
La réunion qui devait avoir lieu à la mi-décembre a dû être reportée afin de permettre aux experts – désignés au mois de décembre – de mener leurs investigations et au bailleur, de mandater une société pour l'installation de détecteur de fumée dans les appartements et de procéder aux travaux et études nécessaires.



environnement

« Gonesse 21 »: continuez à participer au projet de développement durable!

Depuis plusieurs années, le développement durable est devenu un enjeu majeur dans notre quotidien. Conscient de l'impact que laisse notre génération et notre époque sur la planète, Gonesse a décidé de réfléchir à un « Agenda 21 local », une ligne de conduite des politiques de la Ville, dans le respect de l'environnement et des défis de demain. Le texte proposera, à terme, les bonnes pratiques et attitudes que la Ville devra adopter. En attendant sa version finale chacun est invité à s'exprimer.

Son élaboration s'inscrit dans une logique participative, où tous les Gonessiens peuvent agir. Il vous est donc possible de vous exprimer sur des thèmes aussi variés que l'urbanisme, le développement des transports en commun, les véhicules électriques, l'emploi, le triangle de Gonesse, ou encore l'apprentissage des gestes éco-citoyens à l'école.

Pour faire part de vos remarques ou de vos propositions, jusqu'au 28 février, quatre moyens sont à votre disposition:

- Le blog du développement durable: gonesse21.blogspot.fr
- L'adresse mail de l'Agenda 21 : agenda21@mairie-gonesse.fr
- Déposez vos propositions dans les centres socio-culturels
- Envoyez vos remarques par courrier sur papier libre en mairie

Contact
Mairie de Gonesse
Agenda 21
66, rue de Paris
95 500 Gonesse

sport

Un Gonessien se distingue aux derniers championnats du monde junior de Ju Jitsu!

Pour sa première sélection en Équipe de France aux championnats du monde junior de Ju Jitsu, qui se déroulaient les 11, 12 et 13 novembre derniers à Gand, en Belgique, le jeune judoka Gonessien Gautier Guillaume a su tirer son épingle du jeu en terminant 7e dans la catégorie des moins de 77 kg. Il ne s'est incliné que deux fois sur les six combats menés, dont une défaite en prolongation face au vice-champion du monde. Une délégation de supporters membres du judo club, dont Patrice Richard, maire-adjoint chargé des sports, avait fait le déplacement pour l'encourager. La Ville et le Judo club de Gonesse salue la performance du jeune Gonessien et tient à lui souhaiter bonne chance pour la suite de sa carrière.

Contact
Judo club de Gonesse
Tél. : 01 39 87 39 63

commerce

« Le royal salon » souffle ses 7 bougies !

Voilà 7 ans aujourd'hui que « Le royal salon » a ouvert ses portes à Gonesse, dans le quartier de la Fauconnière. Hilal, son gérant, est lui-même un habitant du quartier depuis de nombreuses années. Toujours avec la même passion, il coiffe ces messieurs avec, chaque année, une clientèle d'habitués, mais également de nouveaux venus. Il s'agit là d'un nouvel exemple du caractère essentiel des commerces de quartier et de proximité.

Contact
« Le royal salon »
4 ter, square des sports
95 500 Gonesse
Tél. : 01 39 85 20 63



Jeunesse

Une centaine de bacheliers présents lors de la remise des diplômes, le 9 décembre

Le 9 décembre dernier, environ 100 bacheliers se sont réunis à la salle Jacques Brel, pour la traditionnelle remise des diplômes organisée par le CMJ. Chaque diplômé s'est également vu remettre un bon d'achat d'une valeur de 20 euros valable dans les magasins Fnac. L'occasion également de fêter les 15 ans du Conseil municipal des jeunes, avec d'anciens membres de l'instance. Un point information a été mis en place grâce au Service civique jeune municipal et au Point information jeunesse, pour permettre aux jeunes diplômés d'obtenir des réponses sur les orientations possibles après le baccalauréat.

Contact
Conseil municipal des jeunes
Tél. : 01 34 45 10 92



information légale

Ravalement d'immeubles : résidence de la croix des ormes sise rue pierre lorgnet, rue jean camus, rue de la malmaison

Par arrêté préfectoral en date du 26 juin 1928, portant obligation de ravalement des façades sur la commune de Gonesse et par arrêté municipal N°244/2011 en date du 21 octobre 2011, il est enjoint aux propriétaires des immeubles de la Résidence de la Croix des Ormes de procéder au ravalement de leurs façades.

Contact
Hôtel de ville
66, rue de Paris – 95 500 Gonesse
Tél. : 01 34 45 11 11



santé

La bronchiolite : une maladie souvent bénigne mais parfois grave chez l'enfant de moins de trois mois

Chaque hiver, la bronchiolite touche près d'un nourrisson sur trois. Il s'agit d'une maladie des bronches liée à un virus très contagieux qui se transmet par la salive, les éternuements, la toux, le matériel souillé ou par les mains. À noter également que le rhume de l'enfant et de l'adulte peut entraîner la bronchiolite chez le nourrisson. Pour éviter au maximum le risque de contagion, il convient de bien se laver les mains au savon avant de s'occuper du bébé, et d'éviter de l'emmener dans des lieux pouvant être fréquentés par des personnes enrhumées, comme les transports en commun, les centres commerciaux, etc. Il est également important de ne pas échanger les biberons, sucettes, ou couverts non nettoyés avec les autres enfants de la famille. La bronchiolite débute par un simple rhume et une toux. Si votre enfant présente une gêne respiratoire souvent accompagnée d'une difficulté à s'alimenter, consultez rapidement votre médecin. Cette maladie est souvent bénigne mais peut être grave chez l'enfant de moins de 3 mois.

RÉSEAU BRONCHIOLITE ILE DE FRANCE
Le standard est ouvert
DU VENDREDI 14 OCTOBRE 2011 AU DIMANCHE 11 MARS 2012
Standard Kinésithérapeutes : 0.820.820.603
Standard Médecins : 7j/7 de 9 h 00 à 23 h 00. 0.820.800.880
http://www.reseau-bronchio.org

Vie associative

Les associations réunissent leurs assises

Le Conseil local est à l'origine des assises de la vie associative qui se sont déroulées le 3 décembre dernier au centre socioculturel Marc Sangnier, dans le quartier de la Fauconnière. Cette 4ème édition a rassemblé plus d'une centaine de personnes représentant 47 associations, auxquelles se sont ajoutés les élus des secteurs concernés, le maire de Gonesse, Jean-Pierre Blazy, ainsi que les agents attachés à la vie associative. Les échanges ont rencontré un vif succès. Cet espace de parole a été l'occasion de dresser un bilan des actions du Conseil local de la vie associative depuis 2008. Il a permis de débattre sur les projets en cours et les orientations majeures. Cette journée a aussi été l'occasion d'enregistrer les besoins et propositions nouvelles exprimées par les associations.. « L'important est de construire ensemble des réponses nouvelles pour soutenir et développer les initiatives associatives dans notre ville », souligne d'ailleurs Malika Caumont, maire-adjointe à la Civilité, à la citoyenneté et à la vie associative. « C'est parce que le Conseil local est en phase avec les préoccupations, les envies du mouvement associatif qu'il va pouvoir jouer son rôle et être force de proposition dès janvier prochain », estime quant à lui Christian Vérité, le président réélu du Conseil.



Le Maire et le nouveau bureau du CLVA.

santé

Les bons gestes contre les intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant, au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Il provoque donc des maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Dans les cas les plus graves, il peut entraîner le coma en quelques minutes, voire le décès. C'est pourquoi il convient, avant l'hiver, de faire systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations, qu'il s'agisse de chaudières, chauffe-eau, cuisinières, cheminées, groupes électrogènes ou de convecteurs à combustibles. Il est également nécessaire – et ce toute l'année – d'assurer la bonne ventilation de votre logement, et de ne pas obstruer les entrées et sorties d'air.



Numéros des secours

112 : numéro unique d'urgence européen
18 : sapeurs Pompiers
15 : Samu

Renseignements

Service Environnement-salubrité
Tél. : 01 34 45 11 48

culture

Conférence sur la Mésopotamie le 20 janvier 2012

Vendredi 20 janvier à 18h, salle Jacques Brel, aura lieu une conférence-débat intitulée "Les peuples de Mésopotamie, histoires croisées, destins partagés", organisée par l'association Maison culturelle kurde (MCK), la Fédération des associations kurdes en France (Feyka) et l'association des anciens combattants arméniens (AACA).

Depuis longtemps, le Nord-Est de Paris a été une terre d'accueil pour ceux qui fuyaient les conflits en Mésopotamie : Arméniens depuis le début du 20ème siècle, et plus récemment Kurdes ou Assyro-chaldéens. Cette conférence a pour but de mieux connaître l'histoire de cette région du monde, pas si lointaine, les racines des conflits qui s'y sont déroulés et s'y déroulent encore, et de débattre des moyens d'y amener enfin la paix et la prospérité.

Vie associative

Soutenez le 4L Trophy pour son édition 2012 !

Du 16 au 26 février, aura lieu la 15e édition du 4L Trophy. Ce raid automobile destiné aux étudiants de toute la France permet d'acheminer, sur un parcours de plus de 6000 kilomètres à travers la France, l'Espagne et le Maroc, des fournitures scolaires aux enfants marocains les plus démunis. Chaque année, plusieurs dizaines de tonnes de fournitures rejoignent ainsi certains villages reculés du Maroc, grâce aux participants et leurs Renault 4L ! Parmi eux, figure notamment un Gonessien, prêt à partir en février prochain. Lui et son équipier souhaitent appeler les Gonessiens aux dons de fournitures avant le grand départ. Si vous disposez de trousses, stylos, feutres, crayons, compas, règles, rapporteurs, cahiers, calculatrices, ou de ballons, vêtements de sports, chaussures ou accessoires de sports dont vous souhaiteriez faire don, n'hésitez pas à joindre l'association « A.S. de cœur », qui se déplacera jusque chez vous pour les collecter.

Contact

Association « A.S. de cœur »
Tél. : 06 89 06 32 84
ou 06 99 51 38 85
Mail : asdecoeur.asso@gmail.com

Nettoiement des voies, éclairage public, graffitis,
espaces verts, dégradations diverses,
collecte des encombrants
en cas d'impossibilité de se rendre à la déchèterie…





APPELEZ ALLÔ ENVIRONNEMENT
AU 08 10 00 00 79

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DU 1ER NOVEMBRE AU 31 MARS

du lundi au vendredi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h30
samedi	9 h – 17 h30
dimanche	9 h – 13 h

Intercommunalité

Bilan d'étape de la concertation

Gonesse va devoir entrer dans une intercommunalité. Malgré une loi autoritaire qui impose à notre ville son avenir intercommunal, le Maire a décidé de donner la parole aux Gonessiens dans le cadre d'une concertation démarrée au début du mois de novembre. Le 14 décembre, un bilan d'étape a été présenté.

Dans le cadre de cette concertation, le Maire a invité et rencontré les membres du Conseil Local de la Vie Associative, du Conseil Municipal des Jeunes, du Service Civique Jeunes Municipal, les participants du Café des âges, les représentants des parents d'élèves et les chefs d'entreprises. Une réunion publique a été organisée le 14 décembre. Au total, 150 personnes ont été rencontrées dans le cadre de cette concertation

Le premier enseignement de cette concertation est que les Gonessiens se sont sentis peu mobilisés par l'enjeu de l'intercommunalité. 136 questionnaires ont été retournés contre environ 9000 foyers que compte Gonesse. Parmi ceux-là, 9% des personnes seulement placent l'intercommunalité parmi leurs premières priorités contre 58% qui considèrent que le plus important sont les questions de prévention et de sécurité.

Le second enseignement est que trois Gonessiens sur quatre souhaitent que notre ville rejoigne Roissy – Porte de France. 11% souhaitent entrer dans Val de France et 13% demandent que soit créée une grande intercommunalité réunissant les 25 communes de l'Est du Val d'Oise.

Roissy – Porte de France, opposée à l'adhésion de Gonesse

Pour le Maire, Jean-Pierre Blazy, « *l'avis exprimé par les Gonessiens dans le cadre de cette concertation est compréhensible. Il y a plusieurs années, nous avons entamé des négociations avec Roissy – Porte de France pour l'intégrer. Cependant, l'entrée de Gonesse a toujours a été refusée. Il faut dire que pour des petites communes, recevoir une ville d'environ 27.000 habitants n'est pas facile* ».

Le Conseil municipal a demandé que soit créée une grande intercommunalité sur tout l'Est du Val d'Oise, fusionnant les communautés existantes pour organiser la solidarité financière autour de Roissy.

Réunion avec les associations le 3 décembre 2011





PARTICIPEZ À LA CONCERTATION SUR L'INTERCOMMUNALITÉ !

Seuls 136 questionnaires sur l'intercommunalité ont été retournés. Parmi les réponses, 9% des Gonessiens estiment que l'intercommunalité fait partie de leurs premières priorités.



Une soixantaine de personnes avaient fait le déplacement lors de la réunion publique du 14 décembre 2011

Cette position a été officiellement confirmée par Patrick Renaud, le Président de la communauté de communes de Roissy – Porte de France lors de la Commission départementale de coopération intercommunale présidée le 10 novembre dernier par le Préfet de Région *(voir encadré)*.

« Il faut être deux pour se marier ! » comme le rappelle Jean-Pierre Blazy. *« À partir du moment où Roissy – Porte de France ne le voulait pas, il a bien fallu rechercher une autre solution ».*

Gonesse demande la grande intercommunalité, le Préfet impose Val de France,

La loi donne au Préfet le pouvoir de dire quelle intercommunalité devra rejoindre chaque commune. Il a demandé que Gonesse rejoigne la communauté de communes de Val de France. Consulté une première fois en juin, le Conseil municipal a exprimé son souhait que soit créée une grande intercommunalité sur tout l'Est du Val d'Oise pour organiser la solidarité financière entre les communes riches autour de Roissy et les autres. Prenant acte du fait que Roissy – Porte de France ne voulait pas intégrer Gonesse, le Conseil municipal a considéré que l'adhésion à Val de France ne pouvait être considérée que comme une première étape vers cette grande intercommunalité.

La nécessaire négociation avec Val de France

La position de Roissy – Porte de France et celle du Préfet du Val d'Oise font que l'heure n'est plus au choix entre l'une ou l'autre intercommunalité mais à la négociation avec Val de France.

Jean-Pierre Blazy a affirmé qu'il demanderait à Val de France un véritable contrat d'engagement pour obtenir des garanties sur le programme d'investissements, la qualité du service rendu aux habitants et sur les retombées économiques de l'aménagement du Triangle de Gonesse.

Une nouvelle concertation aura lieu en 2012 à l'issue de ces négociations et avant toute délibération du Conseil municipal.



DÉCLARATION DE PATRICK RENAUD, PRÉSIDENT DE ROISSY – PORTE DE FRANCE…

… expliquant pourquoi sa Communauté de communes ne souhaite pas l'adhésion de Gonesse. (Extrait du compte-rendu officiel de la réunion de la Commission départementale de l'intercommunalité présidée le 10 novembre 2011 par le Préfet.)

« M. Patrick Renaud confirme qu'il y a longtemps que Gonesse souhaite rejoindre Roissy – Porte de France et que des discussions ont été ouvertes avec son maire et ses adjoints sans qu'elles aient pu aboutir. Le choix a été fait d'accepter la venue de Goussainville dans la communauté de communes en lui accordant les mêmes conditions que les autres communes membres ; ce qui va représenter des efforts importants notamment de la part de la commune de Roissy qui a été très sollicitée tout au long de l'évolution de l'intercommunalité. (…). M. Patrick Renaud se déclare favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale qui va permettre à la communauté de communes de prendre le temps de bien intégrer la commune de Goussainville en son sein et de régler, dans un premier temps, la question de la représentation des communes membres au sein du Conseil communautaire ».

Prévention - Sécurité

La Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance adoptée par le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Le 16 décembre 2011, Jean-Pierre Blazy, Maire de Gonesse et Marie-Thérèse de Givry, Procureur de la République du Val d'Oise ont signé le document partenarial récapitulant la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, à l'occasion de la seconde réunion annuelle plénière du CLSPD à Gonesse.

La direction de la civilité, de la prévention et de la sécurité est constituée de deux services, l'Agence civile et la Police municipale. Elle a pour mission de mettre en œuvre la politique de prévention et de sécurité de la ville de Gonesse. Cette politique est définie dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD), document partenarial qui vient d'être signée le 16 décembre 2011 en présence de Madame le Procureur. La STSPD définit notamment les nouvelles orientations de notre Police municipale.

Doublement des effectifs d'agents de police

Le fonctionnement de la police municipale a été entièrement revu. Les postes d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) vont être supprimés, en revanche des policiers seront recrutés au premier semestre 2012 afin de doubler les effectifs d'agents mobilisables sur le terrain. Cela signifie qu'ils travailleront désormais sur une plage horaire plus large : entre 9h et 1h du matin ainsi que le dimanche. Leur mission est d'assurer la «tranquillité, la salubrité et la sécurité publique », et leurs tâches sont désormais bien plus diverses qu'auparavant. Avec la professionnalisation de la Police Municipale, les agents pourront exercer toutes leurs missions en matière de prévention et de lutte contre la délinquance sur une plage horaire plus large et pertinente.

La mise en place de médiateurs civils

Grâce à cette réorganisation, un nouveau type d'agents verra le jour. Il s'agit des médiateurs civils. Placés sous la responsabilité de l'Agence civile, ils assurent une médiation préventive par une veille sur les espaces publics. Ils interviennent sur les situations de dysfonctionnement en matière de biens et d'équipements publics, et se placent en interface entre les publics et les institutions compétentes. Cette démarche a pour but de favoriser des valeurs chères à Gonesse : celles de la civilité, de la cohésion sociale et du vivre-ensemble.

La prévention au cœur du dispositif de sécurité

La politique de la Ville en matière de sécurité repose également sur la prévention. L'installation, il y a cinq ans, d'une équipe de prévention spécialisée a montré l'existence de réponses concrètes et immédiates aux phénomènes de délinquance, d'incivilité ou de décrochage scolaire ou social. Après une période d'évaluation de quatre années, le conseil général a renouvelé sa confiance à l'équipe de prévention spécialisée ainsi qu'à son projet éducatif. Il s'agit d'un message fort pour le développement de la structure et de cette équipe qui a fait ses preuves en matière de prévention de la délinquance.

Le document partenarial récapitulant la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance a été signé par le Maire et le procureur de la République de Pontoise le 16 décembre dernier lors de la seconde réunion annuelle plénière du CLSPD à Gonesse. Il est établi pour une durée de trois ans.





Gonesse 2012 : une ville en mouvement !

Après une année 2011 riche en mutations, 2012 s'annonce d'ores et déjà remplie de projets ! Qu'ils concernent le logement, l'éducation, la sécurité, le commerce, la citoyenneté ou la culture, ils marqueront l'année qui vient de débuter. Tour d'horizon de ce qui va changer dans le quotidien des Gonessiens en 2012.

Vie des quartiers

Gonesse 2012 : une ville en mouvement !

Après une année 2011 riche en changements, 2012 s'annonce d'ores et déjà remplie de projets ! Qu'ils concernent le logement, l'éducation, la sécurité, le commerce, la citoyenneté ou la culture, ils marqueront l'année qui vient de débuter. Tour d'horizon de ce qui va changer dans le quotidien des Gonessiens en 2012.

Priorité au logement et au renouvellement urbain

Au début de cette année 2012, plusieurs chantiers démarreront ou se poursuivront à Gonesse. Parmi eux, celui de l'îlot central à l'endroit des bâtiments démolis, rue de Paris. À terme, les travaux laisseront place à 61 logements ainsi qu'à trois commerces en rez-de-chaussée et près de 140m² de surface de bureaux pour les professions libérales, donnant sur la place du 8 mai 1945. La construction sera certifiée « basse consommation ». Rien que pour le chauffage, la consommation devra être inférieure à 15 kWh/m²/an. Le parking bénéficiera aussi d'un revêtement imperméable qui permettra de récolter l'ensemble des eaux de pluies. À noter enfin qu'une place sera créée au cœur de ce nouveau bâtiment, et que les travaux devraient avoir lieu dès le mois de février pour une durée de 18 mois. Au niveau du 82 rue de Paris, sur "l'îlot point du jour", 41 logements seront également mis en chantier début 2012.

À Saint-Blin, les bâtiments démolis des allées Renoir et Manet font aussi l'objet d'un programme de rénovation. À la place des anciens, 46 nouveaux logements locatifs sociaux verront le jour à la fin de l'année 2012. D'ailleurs, les travaux ont déjà commencé à l'automne dernier !


Îlot central

Programme de logements à Saint-Blin

Le commerce de proximité se développe

Le commerce de proximité, c'est aussi ce qui fait la vie dans nos quartiers. C'est pourquoi, en 2012, la Ville continuera d'agir fortement dans ce domaine. Au mois de mars s'installera dans la halle du marché du centre ancien l'enseigne Casino Shopping. Le bâtiment sera bien sûr préservé. Le marché forain du jeudi matin n'accueillait plus beaucoup de clients ni de commerçants. Ces derniers pourront continuer de s'installer aux abords de la halle. Cette « locomotive commerciale » qui recevra un plus grand nombre de clients contribuera à redynamiser tout le commerce de proximité dans le centre ancien. La Ville étudie la création de nouveaux locaux commerciaux au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne CPAM. Trois commerces seront créés dans l'îlot central. L'offre de stationnement continuera de se développer avec l'extension du parking de Coulanges en 2012.





Quand éducation rime avec patrimoine



La fin de travaux de réhabilitation, d'extension et d'insonorisation de l'école Roger Salengro sera effective dès la rentrée de septembre 2012. L'extension réalisée accueille déjà les élèves dans des salles de classes neuves et très claires. La ludothèque a également rouvert ses portes dans cette nouvelle partie. L'aile historique de l'établissement sera quant à elle rénovée et insonorisée. L'école Roger Salengro est la plus ancienne de la ville. Construite dans les années 30, elle fut agrandie à plusieurs reprises. Aujourd'hui, sa réhabilitation est un investissement au service de l'éducation des enfants qui s'inscrit dans un objectif de préservation du patrimoine architectural. À noter également que sera réalisé en 2012 le parvis du collège Philippe Auguste et réaménagée la rue de l'Églantier qui le dessert.

Toujours plus pour la sécurité

En 2012, la Police municipale connaîtra une profonde évolution. Elle verra ses effectifs doubler pour assurer une plus grande présence sur le terrain et exclusivement constituée de policiers municipaux. Les Agents de Surveillance de la Voie Publique qui avaient des missions plus limitées seront supprimés. Ils seront remplacés par une équipe de médiateurs civils dont le rôle sera d'assurer une médiation préventive par sa présence sur les espaces publics exposés aux incivilités et contribuer ainsi à la prévention contre la délinquance.

Le Commissariat de Gonesse dont la Ville est propriétaire fera l'objet d'importants de réhabilitation et de mise aux normes qui dureront trois ans.





Les équipements sportifs

L'année 2012 marquera également la réouverture du gymnase Cognevault, jusqu'ici en travaux de réhabilitation depuis le mois d'octobre. Le chantier prévoit la mise en conformité des locaux pour la bonne pratique sportive, ainsi qu'une extension du hall d'entrée. Dès le mois d'avril, l'espace sera de nouveau accessible. À l'extérieur, la pelouse du terrain de football du stade sera remplacée par une pelouse synthétique, afin de mieux résister aux conditions climatiques. Ces travaux devraient avoir lieu au cours de l'été pour une mise en service à la reprise de la saison sportive de 2012.

De nouveaux investissements pour la culture et le patrimoine

L'ancienne maison Saint-Christophe située 6 rue Jean Monnet et propriété de la Ville fera l'objet de travaux de réaménagement pour accueillir l'école de Musique, de Danse et de Théâtre. Elle offrira un lieu agréable et adapté aux pratiques artistiques pour les Gonessiens.

Au service de la connaissance de l'histoire gonessienne et de la préservation de notre patrimoine, les travaux de fouille de l'église Saint-Pierre – Saint-Paul se poursuivront et sera réalisée la mise en conformité électrique ainsi que la création d'un chauffage surfacique.





Poursuite des travaux du nouvel hôpital

L'un des plus grands chantiers de la ville est sans doute celui du nouvel hôpital. Si les travaux ont déjà démarré depuis, ils nécessiteront encore plusieurs mois avant de permettre à l'ancien hôpital, âgé de plus de 800 ans, de s'y installer. Les 80 000 m² du complexe seront répartis en cinq pavillons, dans lesquels seront concentrés les différents services. Tous ces services seront regroupés en un seul et même bâtiment, ce qui rendra le fonctionnement de l'hôpital, l'organisation des soins et l'accueil des patients plus cohérents. Cet hôpital sera doté des dernières technologies pour un fonctionnement optimal.



L'animation des quartiers

Après la création du centre socio-culturel Louis Aragon et celle du centre Ingrid Betancourt qui a été agrandi en 2011, la Ville poursuit son investissement au service de l'animation des quartiers avec le centre socio-culturel Marc Sangnier. Les études pour la réalisation des travaux de réhabilitation se poursuivront cette en vue de réaliser ces travaux en 2013.

Une équipe d'animateurs jeunesse accueillant un public à partir de 15 ans va être mise en place dans le courant de l'année 2012. Ils interviendront dans les trois centres socioculturels de la ville. Leur rôle sera de proposer et d'impliquer les jeunes dans des projets (culturels, sportifs, vacances, chantiers solidaires, création d'association, etc.) et de les orienter vers les partenaires adaptés en fonction de leurs besoins (mission locale, PIJ, maison des adolescents, associations, service civique jeunes municipal...)



La citoyenneté au cœur du 50e anniversaire de la Fauconnière

L'année 2012 marquera les 50 ans du quartier de la Fauconnière. À cette occasion, une grande rétrospective sera organisée, tant sur le plan commémoratif que festif. Plusieurs activités auront donc lieu au second semestre pour célébrer cet événement important pour toute la ville qu'a constitué la construction de la Fauconnière.

De nouvelles entreprises, hôtels et restaurants

En 2012, de nouvelles entreprises continueront de s'installer sur la ZAC de l'entrée sud. Après les restaurants (La Criée, Courtepaille, KFC) une moyenne surface alimentaire (Dia), le magasin Leroy Merlin, ou encore l'entreprise Sédrifais, ce sont deux nouveaux restaurants sont qui sont en construction, au même titre qu'un bâtiment de l'enseigne « Une pièce en plus ». Deux hôtels (« deux étoiles plus » et « trois étoiles ») sont également en cours de réalisation. À noter également qu'à l'extrémité de la zone d'activités, du côté du rond-point du BIP, la construction de deux autres hôtels et trois restaurants a déjà démarré. En tout, 1 100 emplois sont déjà nés sur toute la zone, et l'installation de nouvelles entreprises viendra en créer de nouveaux.



Maison des adolescents de l'est du Val-d'Oise

Plus de 1 500 jeunes accueillis à la Maison des adolescents après un an de fonctionnement

Forte d'une fréquentation importante en 2011, la Maison des adolescents de l'est du Val-d'Oise est un lieu d'écoute, d'orientation et de soin reconnu à Gonesse et dans le département. Pourtant, la structure recherche aujourd'hui des financements pour pérenniser son action.

La Maison des adolescents de l'est du Val-d'Oise a pour objectif d'accompagner les adolescents, les jeunes adultes et leurs parents. Parmi ses missions : la prévention, ce qui en fait une plateforme généraliste de première ligne gratuite et anonyme, en capacité d'orienter ses usagers vers les structures les plus adaptées aux besoins exprimés et/ou identifiés.

Un rôle essentiel

« *Depuis son ouverture en septembre 2010, plus de 1 500 jeunes – la moitié provenant de Gonesse et l'autre moitié de l'est du Val-d'Oise – ont été accueillis, avec, en moyenne, une quinzaine de personnes par jour* », précise Gabriel Féménias, le responsable de la Maison des adolescents. L'articulation entre les pôles éducatif et médical facilite une prise en charge globale des usagers de la structure. À l'accompagnement individuel social, éducatif, psychologique et/ou médical s'ajoutent des interventions collectives (collèges et lycées), des animations éducatives (prévention et éducation pour la santé) ainsi que des ateliers culturels.

Chaque poste compte

« *La Maison des adolescents de l'est du Val-d'Oise est composée de toute une équipe spécialisée dans l'accueil, l'aide, l'accompagnement, l'orientation et le soin de jeunes de 12 à 25 ans et de leurs parents* », rappelle Gabriel Féménias. Parmi eux, figurent notamment une psychologue, une secrétaire accueillante, une gynécologue, une éducatrice spécialisée, une infirmière et un médecin référent pédopsychiatre. D'ailleurs, un millier de consultations et entretiens ont déjà eu lieu à la Maison des adolescents depuis son ouverture. Environ 500 jeunes, hors consultations, ont participé à des animations, des ateliers (créations artistiques, jeux, théâtre, cuisine…) ou des formations en 2011. « *Le 1er décembre, lors de la journée internationale de lutte contre le SIDA, plus de 80 adolescents et jeunes adultes sont venus participer aux ateliers et aux expositions que nous avions réalisées pour l'occasion avec les services de la ville de Gonesse (Atelier santé ville, Point information jeunesse)* », se félicite le responsable de la structure.

Trouver un financement

La Maison des adolescents de l'est du Val-d'Oise ne dispose pas de fonds suffisants pour poursuivre son activité. Elle recherche actuellement des solutions pour pérenniser son action auprès de différents partenaires, et demande également à plusieurs institutions ou collectivités comme l'État, la région, le département ou la CAF, de renforcer leur financement. Pour le Maire, Jean-Pierre Blazy qui a créé la structure : "*il faut que tout le monde se mobilise pour la Maison des adolescents car les jeuns de notre territoire ont absolument besoin de lieux d'écoute et d'accompagnement comme celui-là*".

Quiz.





Préservatif, mode d'emploi.

Contact
Maison des adolescents de l'est du Val-d'Oise
Pôle jeunesse solidarité
1, avenue Pierre-Salvi
Tél. : 01 34 04 16 88
Fax. : 01 34 04 94 48
contact@mda-est95.com
Du lundi au vendredi
de 10h30 à 19h



Confection de rubans et de badges, le 1er décembre à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida

Europa City

Culture, commerces et loisir au cœur d'un projet d'envergure

« Europa City » est un nom que les Gonessiens rencontrent de plus en plus souvent. Derrière ce terme, se cache un projet ambitieux visant à créer un pôle de commerces, de loisirs et de culture unique en Europe, destiné au tourisme international comme aux habitants du territoire. Idéalement situé dans le triangle de Gonesse, ce projet permettra de dynamiser très fortement le développement économique des environs, créant plusieurs milliers d'emplois à Gonesse.

Le 30 novembre dernier, les différents acteurs du projet Europa City, se sont réunis à Gonesse. Lors de ce « comité de pilotage », plusieurs thèmes ont été abordés afin de définir précisément les contours du projet. Parmi eux, figuraient notamment l'emploi, le développement durable, la culture ou encore le tourisme.

Le projet, en bref

Europa City est un projet unique en son genre, tant par sa dimension que par ses objectifs. Sur les 450 000 mètres carrés nécessaires à la réalisation du complexe, 50 % des surfaces seront consacrées au commerce, 35 % aux loisirs, 10 % à la culture, et les 5 % restants pour les locaux administratifs et techniques. Parmi les magasins construits, on pourra retrouver une grande diversité de commerces : mode, accessoires, luxe, bijoux, gastronomie, souvenir ou encore artisanats. Organisé autour de la découverte des pays de l'Europe, le complexe s'articulera autour de cinq univers culturels : britannique, méditerranéen, nordique, slave et français. Hôtels et restaurants compléteront le tout. Bien que réalisé par le groupe Auchan, il n'y aura pas de grande surface alimentaire. Ce sera plus un lieu pour sortir et se divertir que pour faire des courses.

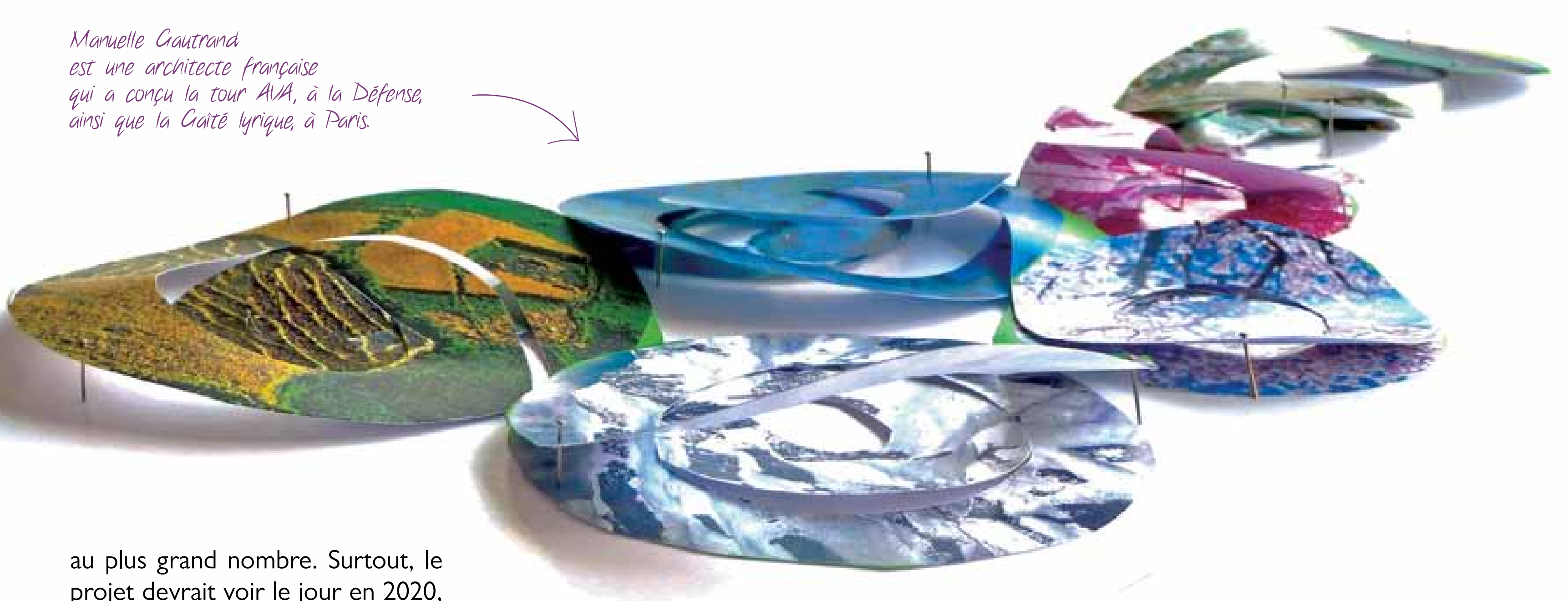
Un site accessible par la gare du Grand Paris

Ni parc d'attractions, ni centre commercial, Europa City a l'ambition d'être une vitrine des cultures européennes ouverte à tous, des Gonessiens et Franciliens aux touristes internationaux. Les activités culturelles proposées au sein du complexe seront imaginatives et ouvertes sur le monde. Situé sur un tiers des terres du triangle de Gonesse, à proximité des deux aéroports internationaux de Paris – Charles-de-Gaulle et du Bourget, proche du réseau autoroutier, et desservi par le barreau ferroviaire de Gonesse, le site sera également accessible

Snøhetta est un cabinet international connu pour avoir réalisé le mémorial du 11 septembre, à New York, à l'emplacement des tours jumelles.



Manuelle Gautrand est une architecte française qui a conçu la tour AVA, à la Défense, ainsi que la Gaîté lyrique, à Paris.



au plus grand nombre. Surtout, le projet devrait voir le jour en 2020, notamment grâce à la réalisation de la gare de métro automatique du Grand Paris. Une fois la gare mise en service, 50 % des visiteurs devraient d'ailleurs s'y rendre en transports en commun.

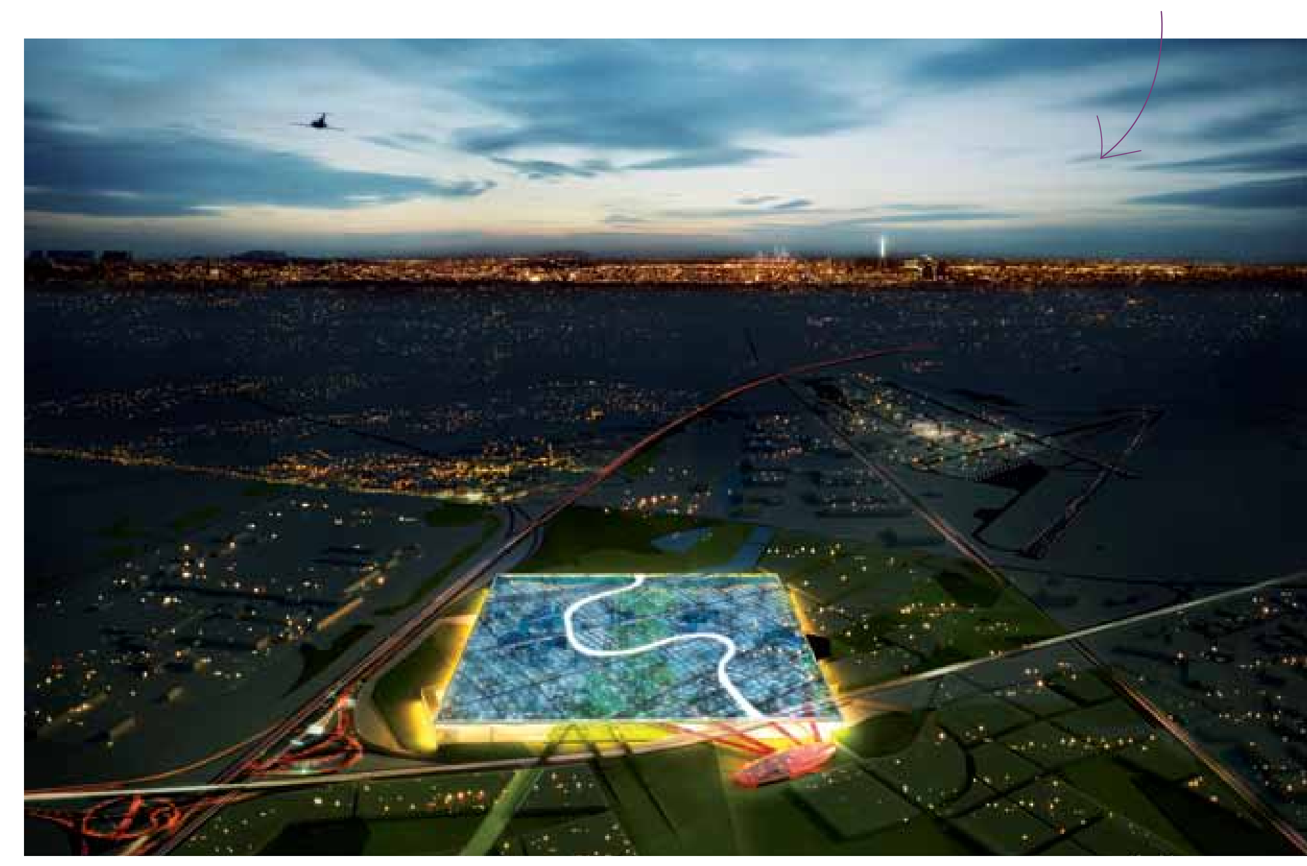
L'emploi : le principal atout pour les Gonessiens

"Europa City est un projet d'aménagement de grande envergure, une opportunité unique pour Gonesse dans le cadre du Grand Paris", précise Ilham Moustachir, maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'emploi, la formation professionnelle et au commerce. *"Ce projet de développement économique est créateur d'emplois pour un territoire qui connaît un taux de chômage relativement élevé"."* Une étude récente a permis de démontrer que le projet Europa City permettrait la création de 17 500 emplois pérennes, répartis entre 11 500 emplois directs sur le site et environ 6 000 autour de celui-ci. Cette étude indique également que ce sont près de 18 000 personnes supplémentaires qui se verront proposer du travail sur une période de chantier de 4 ans. Outre l'emploi, la formation et la diversité professionnelle seront également au premier plan du projet. Au cours de la construction du complexe, plus de 40 corps de métiers devraient être mobilisés sur le site, tandis que 86 seront représentés au cours de la phase d'exploitation, et notamment ceux de l'accueil, de la vente et du tourisme. Gonesse développera d'ailleurs son offre de formation afin de permettre aux habitants de bénéficier de ces emplois.

Une forte ambition culturelle

La programmation culturelle d'Europa City est au cœur du projet, le but étant de réaliser le premier pôle créatif européen, non seulement dans le domaine artistique mais également au niveau architectural et urbain. Grâce à ses lieux dédiés à la culture sur plus de 50 000 mètres carrés, à son programme d'animations, de spectacles et d'art public, Europa

Valode et Pistre est une agence d'architecture et de design française en charge du projet du nouvel hôpital de Gonesse.



City souhaite mettre en avant les valeurs de la culture européenne : dynamique, créative et innovante. Toute la variété des expressions culturelles contemporaines sera d'ailleurs explorée dans un espace architectural dédié aux expositions temporaires, une salle de spectacle (concerts, comédies musicales, ou encore une salle réservée au cirque contemporain.

Le développement durable : le défi de demain

Conscient qu'il s'agit d'un thème incontournable et d'une nécessité à court terme pour l'environnement, Europa City entend mettre le développement durable au cœur de son projet. Pour répondre à cette ambition, Europa City aura son propre « Agenda 21 », une charte établissant une ligne de conduite pour un développement prenant en compte le respect de l'environnement. Ainsi l'utilisation de la géothermie pour le chauffage, l'aménagement d'un toit paysager, ou encore le traitement sur site des déchets sont autant de solutions apportées à l'étude.



2 QUESTIONS À JEAN-PIERRE BLAZY, MAIRE DE GONESSE

Que représente pour vous le projet Europa City ?

C'est un projet important qui doit devenir une opportunité pour notre territoire et les Gonessiens en particulier. Je rappelle qu'Europa City s'inscrit dans un projet plus ancien, celui de l'aménagement du Triangle de Gonesse. Europa City a contribué à crédibiliser la réalisation de ce futur quartier et à obtenir la gare du métro automatique en interconnexion avec le barreau RER B – RER D.

C'est aussi une formidable opportunité pour créer des emplois en quantité accessibles pour les Gonessiens. Ils seront géographiquement proches et bien desservis par les transports en commun. Et, grâce à l'offre de formation que nous développerons, les habitants pourront y dérocher des emplois. C'est notre priorité.

Europa City, c'est aussi une offre culturelle sur 50.000 m² qui contribuera au rayonnement et à l'image du territoire. Des équipes d'architectes de renom international contribueront à faire de ce projet une lieu unique, un événement architectural. Enfin, tout le monde pourra s'y rendre. Ce n'est ni un parc d'attractions, ni un centre commercial. Vous pourrez vous promener dans les espaces publics et en particulier sur les toits qui devraient permettre d'avoir une magnifique vue sur Paris !

Que répondez-vous aux opposants au projet ?

Le projet Europa City, de part son envergure, pose de nombreuses questions et nous avons encore beaucoup de travail devant nous. C'est normal et nous travaillons pour apporter toutes les réponses. Mais s'y opposer sous le prétexte que l'on devrait interdire toute urbanisation sur le Triangle de Gonesse est absurde. Tout d'abord, les milliers d'emplois qui seront créés sont vitaux pour les habitants. Ensuite, situé entre deux aéroports internationaux, avec des projets de desserte en transports en commun exceptionnels (métro automatique, barreau RER B – RER D) et la proximité des autoroutes, le Triangle de Gonesse est un secteur stratégique pour le Grand Paris, pour y installer de l'activité économique et créer des emplois. Enfin, je rappelle que les écologistes qui s'opposent aujourd'hui au projet Europa City et à l'aménagement du Triangle de Gonesse ont eux même voté en 2008 le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France qui prévoit d'urbaniser ce secteur. Le plan d'aménagement que j'ai choisi économise même 160 ha de surfaces agricoles par rapport à ce que permet ce Schéma directeur. Au total, c'est 400 ha qui sont sanctuarisés pour l'agriculture.

Bjarke Ingels Group a notamment réalisé la promenade en vélo à travers le pavillon danois de l'exposition universelle de Shanghai, en 2010.

Grand Paris

Val de France- Gonesse : l'un des premiers contrats de développement dans le cadre du Grand Paris

Après l'obtention de la gare du métro automatique du Grand Paris sur le Triangle de Gonesse, la loi prévoit la signature d'un Contrat de Développement Territorial pour définir les projets qui impulseront un dynamisme à tout le territoire. Le Préfet de Région a validé avec Val de France et Gonesse l'une des premières conventions - cadres qui sont une anticipation de ces futurs contrats.

Pour obtenir la gare du métro automatique, le ministre en charge du Grand Paris avait demandé en 2010 à Val de France et à Gonesse de travailler ensemble pour définir un projet commun de territoire autour de la création de cette nouvelle gare. Le 19 décembre dernier, un comité de pilotage autour du Préfet de Région et avec les élus du territoire a validé ce projet qui prend la forme d'une convention – cadre.

Un projet de territoire structurant

Le projet de territoire restructure nos cinq villes. Deux pôles très importants de dynamisme économique sont identifiés dans ce projet:

- Le triangle de Gonesse (entre l'A1 et la RD 370) qui accueillera la gare de métro automatique et de RER et des milliers d'emplois.
- Le pôle gare de Garges – Sarcelles avec le projet de dôme (salle d'événements sportifs et culturels de 20000 places) et un équipement public dédié à la formation professionnelle.

Ces deux pôles de développement seront reliés par l'avenue du Parisis (BIP) prolongée jusqu'à Sarcelles et qui constitue le troisième pilier du projet de territoire. Il s'agira d'une véritable avenue urbaine (et non pas d'une voie rapide), avec des voies de bus, des pistes cyclables et des aménagements paysagers de qualité. Des emplois seront créés le long de ce nouvel axe.

De nouvelles perspectives économiques

Les communes du territoire Val de France – Gonesse ont aussi en commun un formidable potentiel de développement économique grâce à la proximité de l'aéroport de Paris – Charles-de-Gaulle, de l'aéroport du Bourget, de la gare TGV de Roissy et du réseau autoroutier A1 – A3 – A104. Avec le triangle de Gonesse et le futur pôle gare de Garges – Sarcelles, (création de nouveaux quartiers, de nouvelles infrastructures de transports, installations d'entreprises, équipements de rayonnement international…), Val de France et Gonesse ont des projets importants pour faire changer nos villes.

Le triangle de Gonesse au cœur du projet

Le triangle de Gonesse se situe entre l'autoroute A1 et la RD 370. Le cœur de ce secteur sera aménagé sur 250 hectares. Grâce à la gare du métro automatique et du RER, à la proximité de Paris – Charles-de-Gaulle, du Bourget et de Paris ainsi qu'à la disponibilité de terrains constructibles, il s'agit de l'un des principaux pôles de développement économique en Île-de-France. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois devraient d'ailleurs être créés grâce notamment à la réalisation d'Europa city *(voir notre article pages 16, 17 et 18)*.

L'avenue du Parisis permettra de relier Gonesse à Sarcelles via Garges-les-Gonesse.



Finances communales

Malgré la crise financière, la dette de la Ville est totalement sécurisée

La question de la dette, de son niveau comme de sa structure, est au cœur de l'actualité. Le Gonessien fait le point pour vous sur l'action menée par la municipalité pour sécuriser la dette de la Ville dans un contexte de crise sans précédent.

Dans cette crise financière qui frappe l'Europe, de nombreux pays sont confrontés à de très graves difficultés compte tenu de leur endettement et des taux élevés qui leur sont imposés.

La France est bien sûr concernée. La dette s'élève à 1 692 milliards d'euros en juin 2011, soit plus de 500 milliards en seulement quatre ans.

La menace est grave car un trop lourd endettement conduit à la récession et ce sont d'abord les ménages modestes qui paient la facture.

Les collectivités locales n'échappent pas à la règle. Elles sont contraintes, pour satisfaire leurs besoins en investissements, d'avoir recours à l'emprunt. C'est un enjeu primordial car plus de 70% de l'investissement public est réalisé par les collectivités territoriales.

Aujourd'hui, beaucoup de collectivités connaissent des difficultés car elles ont souscrit dans les années 2002 – 2008 des emprunts structurés ou en devises dont les taux étaient très bas au départ, donc attractifs, mais qui ont explosé avec la crise financière.

Ces emprunts dits « à risque » ont été conseillés et proposés par des banques telles Dexia CSF qui était la banque « historique » des collectivités locales.

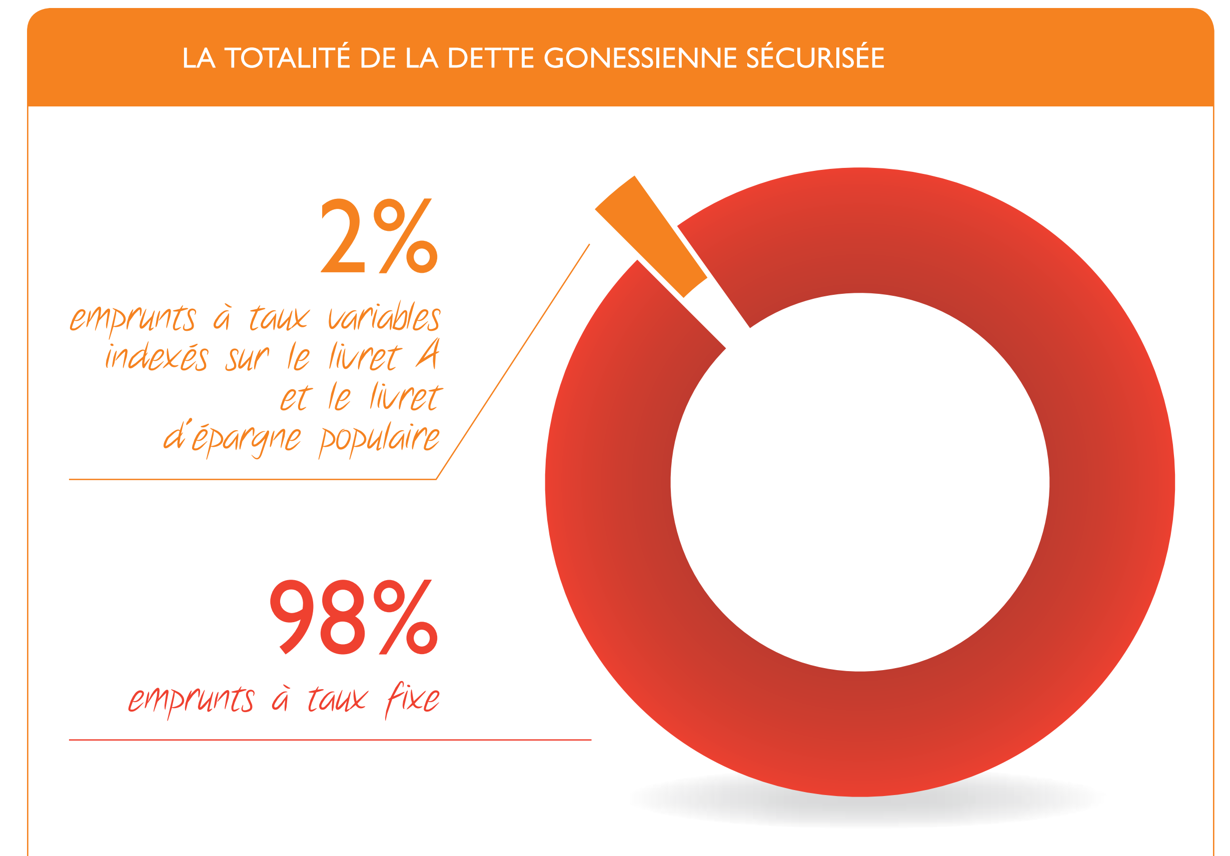
Face à cette situation incertaine, la municipalité de Gonesse a décidé d'engager dès 2009 la renégociation de ses prêts structurés dont le taux le plus haut était de 4,04%. Cette négociation longue et difficile a été menée sous la conduite de Michel Jaurrey, maire-adjoint chargé des Finances et s'est terminée en octobre 2011.

Le Conseil municipal de novembre dernier a été saisi d'un rapport complet et détaillé sur la dette de la Ville car il est primordial que cette question majeure soit traitée dans la transparence.

La dette de la Ville est donc composée à 98% de prêts à taux fixe. Les 2% restants sont composés par quatre autres prêts à taux variables mais considérés comme sans risque car ils sont souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et indexés sur le Livret A et sur le Livret Epargne Populaire. Le taux moyen de la dette est de 3,98%.

La maîtrise et la sécurisation de la dette sont un atout pour Gonesse et une garantie pour l'avenir.







SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 NOVEMBRE 2011 À 20H30

Approbation du procès-verbal analytique de la séance du conseil municipal du 20 octobre 2011.
La Majorité : 26 Pour – Groupe UPG/UMP : M. Vigouroux – M. Charlot – M. Lebègue : Abstentions – Joie de Vivre à Gonesse : 2 Abstentions.

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU DÉBAT

Concertation avec le public sur le projet de Barreau de Gonesse - Avis. Unanimité.

Adhésion de la Ville à l'association des collectivités du Grand Roissy et versement de la cotisation pour 2011. Unanimité.

> Rapporteur : M. le Maire

POLITIQUE DE LA VILLE

Approbation et signature de la convention Gestion Urbaine de Proximité – Quartier de la Fauconnière. Unanimité.

> Rapporteur : M. Monot

SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET PERSONNEL COMMUNAL

Suppression et création de postes. Unanimité.

Création de vacation « Coup de pouce clé ». Unanimité.

Régime indemnitaire. 26 Pour – M. Haroutiounian : Abstention – Groupe UPG/UMP : 4 Pour – Joie de Vivre à Gonesse : 2 Contre – Union des Gonessiens : 1 Pour.

> Rapporteur : Mme Gris

FINANCES – BUDGET PROJET DE VILLE

Budget Supplémentaire – Année 2011 – Budget Principal. La Majorité : 27 Pour – Groupe UPG/UMP : 4 Contre – Joie de Vivre à Gonesse : 2 Contre – Union des Gonessiens : 1 Pour.

Affectation du résultat de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2010 – Budget Principal. La Majorité : 27 Pour – Groupe UPG/UMP : 4 Contre – Joie de Vivre à Gonesse : 2 Contre – Union des Gonessiens : 1 Pour.

Décision modificative n°1 au Budget Primitif Assainissement – Année 2011. Unanimité.

Décision modificative n°1 au Budget Primitif Eau – Année 2011. Unanimité.

Décision modificative n°1 au Budget Primitif Ateliers Locatifs – Année 2011. Unanimité.

> Rapporteur : M. Jaurrey

URBANISME

Approbation et signature d'un protocole de mise en œuvre opérationnelle du projet « Triangle de Gonesse » avec l'E.P.A. Plaine de France E.P.A./VILLE. Unanimité.

> Rapporteur : M. Grégoire

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Consultation sur le projet de Plan de Gêne Sonore de l'aérodrome de Paris – Le Bourget. Unanimité.

> Rapporteur : M. Boissy

DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT

PRÉVENTION – SÉCURITÉ

Approbation et signature d'une convention avec l'Ordre des Avocats du Barreau du Val d'Oise dans le cadre de la prise en charge des consultations à l'Agence Civile. Unanimité.

> Rapporteur : M. le Maire

SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET PERSONNEL COMMUNAL

Acquisition – location et entretien des vêtements de travail et équipements de protection individuelle (EPI) – Lots n°5 : approbation et signature d'un avenant n°1 - Lot n°6 – Signature du marché. Unanimité.

> Rapporteur : Mme Gris

CULTURE ET PATRIMOINE

Aide à la programmation d'un projet Cirque – Demande de subvention auprès du Conseil Général. Unanimité.

> Rapporteur : M. Pigot

PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE

Approbation et signature avec la CAF des conventions d'objectifs et de financement établissement d'accueil du jeune enfant 0-6 ans concernant la crèche familiale et la halte-garderie de Saint-Blin. Unanimité.

> Rapporteur : Mme Maillard

FINANCES – BUDGET PROJET DE VILLE

Admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur exercices antérieurs – Budget Principal – Exercice 2011. Unanimité.

Admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur exercices antérieurs – Budget Ateliers Locatifs – Exercice 2011. Unanimité.

Rapports d'activités des exercices 2010 du Syndicat Intercommunal Villiers le Bel/Gonesse pour la Production et la Distribution de Chaleur. Unanimité.

> Rapporteur : M. Jaurrey

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Participation de la ville au Salon de l'Immobilier d'Entreprise Paris Île-de-France (SIMI) 2011 – Approbation et signature d'une convention de partenariat avec le CEEVO. Unanimité.

> Rapporteur : Mme Moustachir

VOIRIE – DÉPLACEMENTS GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Actualisation des fiches actions « Requalification de la rue Chauvart et de la rue de la Malmaison » et « Aménagement des espaces publics – Centre Ancien de Gonesse » dans le cadre de la convention GP3 avec le Conseil Régional. Unanimité.

> Rapporteur : M. Pigot

ÉDUCATION SCOLAIRE

Location véhicules de transport en commun avec chauffeur – Signature de l'avenant n°2 pour les lots 1 et 2 (marché n°08F03) – Lancement de la procédure d'appel d'offres pour les lots n°1 et 2 (marché n°11S33) et signature des marchés pour les lots n°3 et 4. Unanimité.

> Rapporteur : Mme Hennebelle

SOLIDARITÉ – SANTÉ ET PERSONNES HANDICAPÉES

Signature avec l'Agence Régionale de Santé Île-de-France de la convention d'objectifs et de moyens relatifs au financement du programme d'actions 2011 de l'Atelier Santé Ville – Annulation de la délibération du 20 octobre 2011. Unanimité.

> Rapporteur : M. Anicet

SPORT

Approbation et signature avec l'Association Racing Club de Gonesse d'une convention de mise à disposition d'un éducateur territorial des activités physiques et sportives à temps partiel. Unanimité.

> Rapporteur : M. Richard

URBANISME

Acquisition de la propriété Morel – 55/57, rue de Paris. Unanimité.

Acquisition de la parcelle cadastrée AM 89 appartenant à la Sté Prédault pour intégration au domaine public communal. Unanimité.

> Rapporteur : M. Grégoire

ENVIRONNEMENT URBAIN

Rapport 2010 – Déchets ménagers. Unanimité.

Rapport 2010 – Eau. Unanimité.

Mise en place des conteneurs enterrés sur le secteur collectif de la Fauconnière – Groupement d'entreprises solidaires Emulithe/Beauvais Diffusion SAS représenté par le mandataire Emulithe SNC – Approbation et signature d'un avenant n°2. Unanimité.

> Rapporteur : Mme Garret

SÉCURITÉ DU PERSONNEL ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Présentation de l'état des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.) pour l'année 2010. Unanimité

Travaux d'entretien, grosses réparations et aménagement des bâtiments communaux Lot n°1 : Maçonnerie - Entreprise Saint-Denis Constructions – Approbation et signature d'un avenant n°1. Unanimité.

> Rapporteur : M. Thauvin

QUARTIER DES MARRONNIERS GRANDE VALLÉE

Travaux d'insonorisation-réhabilitation et extension de l'école élémentaire R. Salengro – Concours de maîtrise d'œuvre – Groupement Groupe (mandataire) – BETM Ingénierie (co-traitant) – PEUTZ et Associés (co-traitant) – Approbation et signature de l'avenant n°5. Unanimité.

Travaux de réhabilitation – extension de l'école élémentaire R. Salengro – Approbation et signature de l'avenant n°1 pour le lot n°5. Unanimité.

> Rapporteur : M. Samat

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Approbation et signature d'une convention avec Bruitparif pour le financement du réseau de surveillance des nuisances aériennes et l'installation d'une station de mesure du bruit. Unanimité.

> Rapporteur : M. Boissy

Décisions prises par M. le Maire.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 26 janvier 2012 à 20h30



Marchés Publics

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site : **www.ville-gonesse.fr** rubrique "marchés publics".

état civil



NAISSANCES

3 novembre : Debuire Naël • **3 novembre :** Çetin Ezgi • **4 novembre :** Roset-Thibout Maeylis • **5 novembre :** Vassaux Adrien-Manuel • **6 novembre :** Deffit Mathys • **6 novembre :** Impens Laly • **6 novembre :** Tran Stéphanie • **9 novembre :** Gustave Neylis • **9 novembre :** Akram Aliya • **10 novembre :** Bouchehta Roudayna • **10 novembre :** Selcuk Anthony • **13 novembre :** André Maya • **14 novembre :** Camara Hambougoury • **14 novembre :** Sidki-Neday Mohammed • **14 novembre :** Mohammad-Tahir Amna • **15 novembre :** Buyukocak Aylin • **15 novembre :** Og Ilyan • **16 novembre :** Delhomme Thaïs • **17 novembre :** Nison Naëlle • **17 novembre :** Ramanan Jothy • **19 novembre :** Nuiri Nabil • **20 novembre :** Kaya Laeticia • **20 novembre :** Hannachi Nélya • **22 novembre :** Amiri Kiara • **22 novembre :** Gulzar-Ahmed Eliza • **24 novembre :** Roffi Swan • **26 novembre :** Yaramis Nathan • **26 novembre :** YUMUSAK Kilyan



MARIAGES

12 novembre : Razzaq Tabrayz et Qayyum Ifnaz • **19 novembre :** Merabtene Mohamed et Alali Khaola



DÉCÈS

22 octobre : Ichard née Periama Renée • **23 octobre :** Dorlice Rose-Marie • **23 octobre :** Elkaim Sylvain • **2 novembre :** Dupuy Pierre-Henri • **4 novembre :** Diakite née Doumbia Hawa • **4 novembre :** Ottavi Luigi • **11 novembre :** Lefèbvre née Dume Clémentine • **13 novembre :** Nowak Edmond • **14 novembre :** Puissant Marcel • **14 novembre :** Grossard Louis • **14 novembre :** Aunidas Michel • **18 novembre :** Tuffeu née Folâtre Simone • **19 novembre :** Bédard Maxime • **20 novembre :** Ben Dahan née Hamstengel Irma • **29 novembre :** Jourdain née Lefèbvre France • **29 novembre :** Chabord Claude

menus des cantines scolaires



SEMAINE DU 2 AU 6 JANVIER



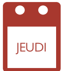
• Laitue Iceberg • Tomates vinaigrette • Escalope de porc charcutière • Escalope de dinde charcutière • Purée de pommes de terre • Fraidou • Croq lait • Pêches au sirop • Compote pomme cassis



• Salade Jurassienne (dinde, salade, emmental) • Sauté de bœuf au jus • Carottes et navet • Yaourt aromatisé • Yaourt nature et sucre • Fruit de saison



• Taboulé • Salade Parmentière (pommes de terre, œufs, tomates, maïs, olives, poivrons) • Potée • Potée sans porc • Mimolette (bloc) • Edam (prédécoupé) • Fruit



• Potage de légumes • Paupiette de veau au jus • Coquillettes • Fromage blanc et sucre • Fromage blanc aux fruits • Galette des rois



• Crêpe au fromage • Cubes de Colin sauce citron • Courgettes et pommes de terre à l'ail • Croix de Malte • Coulommiers • Flan nappé au caramel • Flan au chocolat

SEMAINE DU 9 AU 13 JANVIER



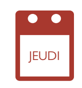
• Macédoine mayonnaise • Betteraves au maïs • Sauté de porc aux oignons • Sauté de dinde sauce oignons • Haricots blancs au jus • Petit suisse sucré • Petit suisse aux fruits • Compote de pommes • Poires au sirop



• Rosette tranchée et cornichons • Roulade de volaille et cornichons • Filet de Hoki sauce Nantua • Riz créole • Saint-Nectaire • Bûchette mi-chèvre • Mousse au chocolat au lait



• Potage Crécy (carottes, pommes de terre, oignons) • Bœuf braisé au jus • Frites au four • Camembert • Brie • Ananas frais



• Tarte au fromage • Rôti de veau au jus • Haricots beurre • Fromage blanc aux fruits • Fromage blanc et sucre • Fruit

• Laitue Iceberg et croutons • Salade de mâche et maïs • Cordon bleu • Chou-fleur persillé • Fromage fondu Président • Cantadou ail et fines herbes • Crème dessert au chocolat • Crème dessert à la vanille

SEMAINE DU 16 AU 20 JANVIER



• Œufs durs mayonnaise • Sardines à l'huile et citron • Steak de Colin Grenobloise • Haricots verts à l'ail • Petit suisse aux fruits • Petit suisse sucré • Coupelle compote pomme abricot • Coupelle compote pomme ananas



• Friand au fromage • Sauté de dinde sauce Bercy • Petits pois carottes au jus • Tomme noire (prédécoupé) • Emmental (prédécoupé) • Liégeois à la vanille • Flan au chocolat



• Tomates vinaigrette • Laitue Iceberg et mimolette • Filet de saumon sauce ciboulette • Riz créole • Carré de l'est • Gouda (prédécoupé) • Fruit



• Potage cultivateur (carottes, pommes de terre, navets, poireaux) • Cassoulet • Cassoulet sans porc • Yaourt aromatisé • Yaourt nature et sucre • Tarte poires fraîche



• Concombre et fromage blanc • Salade verte et maïs • Gigot d'agneau sauce aromates • Flageolets • Chanteneige • Croq lait • Fruit

SEMAINE DU 23 AU 27 JANVIER



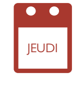
• Potage au potiron • Pavé de poisson mariné provençal • Haricots beurre • Camembert • Coulommiers • Paris-Brest • Chou vanille



• Salade verte et tomate • Concombre vinaigrette • Tartiflette aux lardons • Tartiflette à la dinde • Petit suisse aux fruits • Petit suisse sucré • Pêches au sirop • Poires au sirop



• Salade Vosgienne sans porc (œuf, dinde, croutons) • Sauté d'agneau sauce tajine • Semoule aux raisins • Brebis crème • Six de Savoie • Fruit



• Carottes râpées • Céleri à la rémoulade • Filet de Hoki sauce lombarde • Pommes lamelles persillées • Yaourt nature sucré • Yaourt aromatisé • Compote pomme fraise • Abricots au sirop

• Pizza au fromage • Escalope de dinde au thym • Carottes fraîches persillées • Saint-Paulin (prédécoupé) • Tomme noire (prédécoupée) • Fruit

SEMAINE DU 30 JANVIER AU 2 FÉVRIER



• Haricots verts vinaigrette • Chou-fleur vinaigrette • Hachis Parmentier maison • Camembert • Coulommiers • Fruit de saison



• Croisillon au fromage • Filet saumon sauce beurre citron • Courgettes cubes béchamel • Gervita aux fruits rouges • Crêpe nature sucrée



• Betteraves vinaigrette • Poireaux vinaigrette • Sauté de bœuf sauce olives • Macaronis • Edam (prédécoupé) • Cantal (prédécoupé) • Ananas au sirop • Abricots au sirop



• Potage Provençal (tomate, oignon, ail, herbes de Provence, olives) • Choucroute • Choucroute sans porc • Fraidou • Six de Savoie • Yaourt velouté fruix



• Chou blanc mayonnaise maison • Concombre vinaigrette • Poulet rôti sauce crème • Jardinière de légumes • Saint-Paulin (prédécoupé) • Tomme noire (prédécoupée) • Fruit de saison

En janvier au cinéma Jacques Prévert

Semaine du 4 au 10 janvier

Hollywoo
De Frédéric Berthe et Pascal Serieis • 1h47
Mer. 4 à 17h, ven. 6 à 14h30 et 20h30, sam. 7 à 20h30, dim. 8 à 17h, lun. 9 à 17h, mar. 10 à 20h30

The Lady
De Luc Besson • 2h07 • VOSTF
Mer. 4 à 20h30, ven. 6 à 18h, sam. 7 à 17h, lun. 9 à 14h30 et 20h30, mar. 10 à 17h

Happy Feet 2
De Georges Miller • 1h39 • VF
À partir de 5 ans
Mer. 4 à 14h30, sam. 7 à 14h30, dim. 8 à 15h

Semaine du 11 au 17 janvier

Il était une fois en Anatolie
De Nuri Bilge Ceylan • 2h37
VOSTF
Ven. 13 à 19h30 – soirée spéciale : projection suivie d'une rencontre, en partenariat avec la Maison Culturelle des Anatoliens du 95 – tarif unique : 4,50 €
mar. 17 à 17h

Carnage
De Roman Polanski • 1h20
VOSTF
Mer. 11 à 18h, ven. 13 à 14h30 et 17h, sam. 14 à 20h30, dim. 15 à 17h, lun. 16 à 20h30

Mission Impossible : Protocole fantôme
De Brad Bird • 2h13 • VF
Mer. 11 à 20h30, sam. 14 à 17h, dim. 15 à 14h30, lun. 16 à 17h, mar. 17 à 14h30 et 20h30

La guerre des boutons
De Yves Robert • 1h30
À partir de 6 ans
Mer. 11 à 14h30, sam. 14 à 14h30 – Cinéfamille Tarif unique : 2 € la place
lun. 16 à 14h30

Semaine du 18 au 24 janvier

Des Vents contraires
De Jalil Lespert • 1h31
Mer. 18 à 18h, sam. 21 à 17h, lun. 23 à 14h30, mar. 24 à 20h30

Tous au Larzac
De Christian Rouaud • 1h58
Sam. 21 à 20h – soirée spéciale : Projection suivie d'une rencontre, en partenariat Attac 95 – Tarif unique : 4,50 €
lun. 23 à 17h, mar. 24 à 14h30

Intouchables
De Eric Tolédano et Olivier Nacache
1h52
Mer. 18 à 20h30, ven. 20 à 14h, dim. 22 à 17h

Hugo Cabret
De Martin Scorsese • 2h08
À partir de 8 ans
Mer. 18 À 14h30, ven. 20 à 20h30, sam. 21 à 14h30, dim. 22 à 14h30, lun. 23 à 20h30, mar. 24 à 17h

Un héros dans la ville
Présentation du film d'atelier du Collège Léon-Blum de Villiers-le-Bel en partenariat avec la Mission Jeunesse de Villiers-le-Bel et l'association L'APO.G. ven. 20 à 18h30 – Entrée libre – Durée : 1h

Semaine du 25 au 31 janvier

Les Tribulations d'une caissière
De Pierre Rambaldi • 1h42
Mer. 25 à 20h30, ven. 27 à 14h30 et 17h, sam. 28 à 20h30, dim. 29 à 17h, lun. 30 à 20h30, mar. 31 à 14h30

Le Havre
De Aki Kaurismäki• 1h33
Mer. 25 à 18h, ven. 27 à 20h30, sam. 28 à 17h, lun. 30 à 14h30, mar. 31 à 17h

La Colline aux Coquelicots
De Goro Miyazaki• 1h31
À partir de 8 ans
Mer. 25 à 14h30, sam. 28 à 14h30, dim. 29 à 15h, lun. 30 à 17h



Cinéma Jacques-Prévert
Place Aimé Césaire – La Faconnière – 95 500 Gonesse
Tél. : 01 39 85 21 92
Site : http.cineprevert.blogspot.com
Tarifs : 6 €
Réduit 1 : 4,50 € • **Réduit 2 :** 3 €
Moins de 12 ans : 2,50 €
Carte 10 places : 40 €

1962 - 2012

Gonesse fête les 50 ans du grand ensemble de la Fauconnière

Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse et l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2012.

2012

Projet de gare du métro automatique et du barreau RER B - RER D sur le Triangle de Gonesse



Hôtel de ville
66, rue de Paris BP 10060 – 95503 Gonesse Cedex
Tél.: 01 34 45 11 06 – www.ville-gonesse.fr